

MARGUERITE YOURCENAR ET L'ORPHISME. QUELQUES RÉFLEXIONS

par Loredana PRIMOZICH (Vérone)

L'œuvre de Marguerite Yourcenar – c'est notoire – se caractérise par la quête du sacré. C'est une quête labyrinthique qui suit les chemins les plus variés et qui prend des aspects multiples et souvent hétéroclites. Le contraste de leur rapprochement est le moyen par lequel l'écrivain accomplit la *coincidentia oppositorum* afin de trouver des réponses valables aux problèmes qui obsèdent son esprit.

Dans cette œuvre, il est un texte qui a particulièrement retenu notre attention : cette "Tablette de Pétaïa", document orphique, que Marguerite Yourcenar traduit à maintes reprises. Ce qui est remarquable, c'est que nous en connaissons trois versions complètes, auxquelles il faut ajouter les quelques allusions glissées ici et là dans d'autres ouvrages. Bien plus, une de ces versions est publiée dans *Les Charités d'Alcippe*. Or, nous nous trouvons en face d'un double problème : problème de traduction et d'appropriation d'un texte étranger, d'abord, puisque le poète des *Charités d'Alcippe* est censé être Yourcenar elle-même. La deuxième question à résoudre concerne évidemment les rapports et les influences de l'Orphisme sur l'esprit yourcenarien. Cependant l'abondance des études sur ce culte ésotérique, qui a marqué un tournant décisif dans l'histoire de la pensée et de la littérature occidentales, ne nous permet pas ici d'analyser à fond tous ses caractères. Nous nous bornerons donc à en esquisser quelques traits à partir de l'examen de la Tablette de Pétaïa.

Au cours des années, Marguerite Yourcenar reprend et publie en entier cette "Tablette" dans *Les Charités d'Alcippe*, *La Couronne et la Lyre*, et *La Voix des choses* ^[1]. Les dates de publication de ces ouvrages ainsi que celles qui accompagnent la version des *Charités d'Alcippe* et

[1] Marguerite Yourcenar, *Les Charités d'Alcippe*, Paris, Gallimard, 1984, pp. 17-18, abrégé par CA ; *Id.*, *La Couronne et la Lyre*, Paris, Gallimard, 1979, pp.292-293, abrégé par CL ; *Id.*, *La Voix des choses*, Paris, Gallimard, 1987, p. 85, abrégé par VC.

d'autres indications données par Yourcenar nous permettent de tracer un tableau chronologique assez précis :

* 1921 et 1950 : dates placées en bas du poème "Vers orphiques" (CA, 1984) : la première date se réfère sans doute à l'année de composition, tandis que la deuxième indique une version successive.

* 1942 à 1948 : un bref passage du journal yourcenarien mentionne quelques vers de cette "Tablette" ^[2] ; par un jeu de contraste sémantique, ces vers sont mis en relation avec deux vers du *Testament* de Villon ^[3]. La datation est, en ce cas, douteuse, car il n'y a pas d'indication précise. Peut-être s'agit-il de l'année 1947 ou 1948 : dans *Les Yeux ouverts*, en effet, Marguerite Yourcenar souligne les rapports existant entre ce texte et *Mémoires d'Hadrien*.

* 1956 : publication de ces vers dans la version non autorisée par l'auteur des *Charités d'Alcippe* ^[4].

* novembre 1957 ^[5] : enregistrement d'un disque sur le thème de l'âme et de son salut. Au recto, nous trouvons la version de "Marie-Madeleine ou le salut" (*Feux*, Paris, Plon, 1957, pp. 97-120), et au verso, un poème inédit à cette date ^[6] et quelques poèmes des *Charités d'Alcippe*, dont ce morceau.

* 11 septembre 1968 : dans la lettre à M. Volz, accompagnant le disque cité plus haut, Marguerite Yourcenar donne quelques éclaircissements sur les textes choisis ^[7]. Quant à "Vers orphiques", elle explique :

[2] *Id.*, "Carnets de Notes de 1942 à 1948", publié une première fois dans *La Table Ronde*, 89, mai 1955, pp. 83-90, et ensuite dans *En pèlerin et en étranger*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 167-177. Ce passage se trouve à la page 167. La prépublication et l'édition de 1989 ne présentent pas de variantes.

[3] *Ibid.*, pp. 167-168. Les vers de Villon sont tirés du *Testament*, XXXVIII (éd. consultée : *Œuvres poétiques*, Paris, Flammarion, 1965).

[4] *Id.*, *Les Charités d'Alcippe*, Liège, La Flûte enchantée, 1956, pp. 16-17. Les variantes entre cette édition et celle de 1984 sont les suivantes :

1) v. 7 : "Ma joie et ma peine" au lieu de "La joie et la peine"

2) v. 15 : "troublé" au lieu de "fêlé"

3) Exergue : "trouvées dans une tombe de Grande-Grèce" au lieu de "retrouvées dans une tombe de la Grande-Grèce".

[5] Cette date est indiquée dans la lettre à M. Volz (voir note 7).